

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Nancy

Commune de  
Seichamps

## DELIBERATION

### CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 07/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : ..... 0

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 27

Date de convocation :  
7 mars 2023

**Présidence** : Henri CHANUT, maire.

#### **Etaient présents** :

CHANUT Henri, TREIBER Pascale, GUILLIN Stéphane, BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, KEINERKNECHT René, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MANGEOT Pascal, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, VERON Armelle, VIVIER Macha

**Mandat de procuration** : CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, DOERLER Marie à OGER Rachel, DUBAS Patrick à FORTINI Roland, KRIER Catherine à PARET Evelyne, ROYER Clément à CHANUT Henri

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Madame BERGE Dominique

Membres présents.....22  
Absents ayant donné mandat de procuration.....5  
Absents.....0  
Votants.....27

### **Délibération DELIB 13 2023**

**Soutien humanitaire suite au séisme en Turquie**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	5	27	0	0	0

**Rapporteur : Yveline LANUEL-LE MARECHAL**

Un séisme a frappé la Turquie et la Syrie dans la nuit du 5 au 6 février dernier. Epicentré dans la province de Kahramanmaras (sud-est de la Turquie), le séisme a connu une nouvelle réplique dans la matinée du 6 février. Les secousses ont été ressenties jusqu'au Liban et Chypre.

L'association FIRE basée à Seichamps, a constituée dans l'urgence une équipe composée de 3 médecins, 1 sage-femme et 8 pompiers humanitaires dans le but d'acheminer une tonne de matériel médical et de recherche. L'équipe a pu monter un hôpital de campagne dans la zone sinistrée située en Turquie.

L'association FIRE ayant sollicité une aide avant son départ le 9 février dernier, la commune a décidé de s'associer au mouvement de solidarité en accordant une aide exceptionnelle de 500 € à l'association FIRE, au titre de cette mission humanitaire.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette aide en faveur de l'association FIRE.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 15 mars 2023  
Henri CHANUT,  
Maire.